

# Rapport du président

**L**e temps file à vive allure. Me voici à présenter mon 5<sup>e</sup> rapport annuel à titre de président du Conseil de la culture de la Gaspésie. J'ai la certitude que ce rapport est le plus important que j'ai eu à écrire. Le Conseil de la culture de la Gaspésie, qui entame cette année sa vingtième année d'existence, à l'habitude d'en ratisser large, pour ne pas dire de faire beaucoup avec peu de moyens. Depuis sa fondation, le CCG multiplie ses implications, ses engagements, ses projets de développement et ses bons coups en matière de culture, ce qui ne veut pas dire que nous remportons toutes nos batailles, loin de là. Cette année, dû à un contexte particulier, le portrait est différent, ce qui m'amène à affirmer que le CCG a vécu, et s'apprête peut-être à vivre encore, une année de crise. Rassurez-vous, le CCG n'est pas au bord de la faillite et n'est nullement en perdition. Le loup n'est pas encore dans la bergerie. Cependant, il m'apparaît important de décrire la situation actuelle à tous nos membres et à tout le milieu culturel gaspésien. Faire l'inverse s'avérerait irresponsable.

## Nos implications sur le plan politique

### Politique-cadre du tourisme durable de la Gaspésie

Débutons par nos interventions et nos implications sur le plan politique. Tout d'abord, le 5 novembre dernier, le CCG a appuyé l'initiative de la Conférence régionale des élus qui a procédé à l'adoption d'une Politique-cadre du tourisme durable pour assurer la pérennité de cette activité afin qu'elle contribue, pour de nombreuses années, à la stabilité économique de la Gaspésie et au mieux-être de sa population. En lien avec cette politique, le CCG a notamment pris les engagements suivants :

- informer le milieu artistique et culturel des pratiques écoresponsables et de tourisme durable, par la création d'un lieu d'échanges et d'informations sur son site Internet;
- promouvoir et mobiliser le milieu culturel et artistique pour participer activement à la démarche d'élaboration d'un *Agenda 21* de la culture pour le Québec;
- former les acteurs du tourisme culturel aux pratiques écoresponsables et de tourisme durable;
- reconnaître les initiatives et les bonnes pratiques en matière de tourisme durable dans le cadre d'un événement reconnaissance.

Le CCG s'est également engagé à offrir son appui et son expertise en matière de soutien, d'accompagnement ou de gestion de projets. Cela pourrait se traduire, par exemple, par une action concertée en matière de protection et de mise en valeur du paysage ou par le développement de nouveaux outils de promotion afin de positionner la Gaspésie comme une destination culturelle durable. L'adoption d'une telle politique n'est que la pointe de l'iceberg. C'est pourquoi le CCG souhaite ardemment que cette politique soit accompagnée d'un plan d'action et d'un financement substantiel afin d'éviter qu'elle s'empoussièrre et qu'elle puisse donner les résultats souhaités et souhaitables pour l'avenir de notre région.

### Agenda 21 de la culture

Tout récemment, le CCG a collaboré étroitement avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en ce qui concerne l'agenda 21 de la culture.



L'adoption d'un Agenda 21 de la culture au Québec consiste en un cadre de référence qui viendra préciser les principes à respecter et les objectifs à viser pour intégrer pleinement la culture dans le développement durable de la société québécoise. Ce document fondateur donnera l'impulsion au renouvellement de notre approche dans le domaine de la culture. Il permettra d'élargir la perspective et de mettre en évidence le rôle global que la culture peut jouer en tant que levier économique, catalyseur de la créativité, facteur de cohésion sociale et élément constitutif de notre cadre de vie. Le CCG a donc participé activement à l'élaboration de cafés culture qui se sont tenus en avril et en mai dernier à Sainte-Anne-des-Monts, à Gaspé et à Carleton-sur-Mer.

#### Loi 82 sur le patrimoine culturel

Après avoir déposé un mémoire (printemps 2008), à l'attention de la ministre St-Pierre, visant à commenter le projet de révision de la Loi sur les biens culturels, qui sera vraisemblablement rebaptisé Loi sur le patrimoine culturel, le CCG a poursuivi ses démarches le 29 mars dernier en participant à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale, dont l'objectif était de s'exprimer sur le contenu de l'avant-projet de Loi 82. Sans être une firme d'avocats ou de juristes, le CCG a émis des commentaires sur cet avant-projet de loi, afin que la Loi sur le patrimoine culturel puisse protéger, sauvegarder et mettre en valeur convenablement et adéquatement le patrimoine culturel des Gaspésiens et des Gaspésiennes. Lors de la présentation, nous avons insisté sur l'importance d'inclure la protection des paysages dans ce projet de loi et d'offrir aux municipalités de la région des ressources afin qu'elles puissent s'impliquer davantage dans la préservation de ce vaste patrimoine culturel. À noter que le CCG a été le seul organisme gaspésien à participer à cette commission nationale.

#### Le LEG (Les événements gaspésiens)

En juin 2010, à Petite-Vallée, le CCG a participé directement à la fondation du LEG (Les événements gaspésiens), organisme regroupant à ce jour 10 événements culturels et qui s'est donné pour mission de promouvoir les événements culturels et touristiques gaspésiens qui sont essentiels au positionnement national et international de notre région comme une destination culturelle et touristique incontournable. Nous en avons profité pour rencontrer la ministre St-Pierre dans le but de la sensibiliser au sous-financement des événements culturels d'envergure de la région et de l'informer de l'existence du LEG, qui ne ménage pas ses efforts pour consolider l'existence et le développement des événements culturels gaspésiens.

#### Coupes à la CRÉ

En décembre dernier, le Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, apprenait que le gouvernement du Québec a pris la décision de retrancher 25 % des budgets des Conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec, dont celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce qui représente une coupe de 1,2 M\$ pour notre région.



Pour le secteur culturel, cette décision pourrait avoir un impact considérable sur les trois fonds régionaux dédiés au développement des arts et de la culture, puisque leur renouvellement triennal (2011-2014) était prévu au 1<sup>er</sup> avril 2011. Arrimage et le Conseil de la culture de la Gaspésie travaillent depuis plus d'un an avec le CALQ, la CRÉ-GÎM et la direction régionale du MCCCCF à la reconduction de ces trois fonds qui représentent annuellement près de 300 000 \$ d'investissements dans le secteur des arts de la culture. Il s'agit du Fonds de soutien au développement culturel CRÉ-MCCCCF (100 000 \$), du Fonds de consolidation des organismes artistiques CALQ-CRÉ (60 000 \$) et du Fonds des arts et des lettres CALQ-CRÉ (110 000 \$). Au moment d'écrire ces lignes, l'annonce de la reconduction de ces fonds est loin d'être confirmée. De plus, les mandats de promotion, de services-conseils et de développement réalisés par le CCG et Arrimage en regard de ces fonds pourraient éventuellement être remis en cause, faute de financement. Nous serions bouleversés de devoir faire marche arrière pour cette offre de service essentielle qui est maintenant reconnue.

Entre réflexions et consultations... serons-nous entendus?

L'année 2010-2011 a été une année intense sur le plan des réflexions et des consultations à l'échelle régionale. En plus du LEG, du MCCCCF et de la CRÉ, la Société des musées québécois a tenu tout récemment, à Gaspé, les États généraux sur les musées québécois. Les démarches en vue de consolider les organismes culturels, tant sur les plans événementiel que muséal, sont également l'un des faits saillants de cette dernière année. Une politique en tourisme durable et un Agenda 21 sur la culture sans organisations culturelles solides et sans créateurs et de surcroît, sans financement substantiel pour se maintenir et se développer, ne constituent pas une avenue pour un développement culturel durable! C'est pourquoi le CCG appuie sans restriction et applaudit sans réserve toutes les démarches du milieu, destinées à améliorer le sort des organismes culturels et des créateurs de notre région. Dans chacune de ces consultations, nous avons affirmé, haut et fort, l'importance de mettre en place une vision commune de développement respectant l'écologie et la dynamique des milieux artistiques et culturels. Nous avons affirmé que nous devons reconnaître la contribution des créateurs, des événements et institutions muséales au développement économique et social du territoire québécois et ce, en complémentarité avec la métropole.

La réalité au CCG... un parcours difficile!

Les coupes budgétaires à la Conférence régionale des élus mentionnées précédemment auront un impact sur cet organisme de concertation régional, sur toute la région, mais également sur un organisme comme le CCG, qui fait des pieds et des mains afin de défendre et de positionner la culture comme un secteur contribuant au développement de la région. Ces coupes auront un impact direct pour le CCG qui se manifestera principalement par le manque de mesure pour soutenir le mandat d'accompagnement auprès des créateurs (CALQ-CRÉ). Elles viendront également fragiliser le maintien des postes actuels au sein de notre équipe de travail.

En décembre 2010, le CCG apprenait le départ d'un des piliers de l'organisation en la personne de M. Serge Arsenault, départ qui s'est effectué en février dernier. Serge faisait partie de l'équipe du Conseil depuis de nombreuses années et nous ne le remercierons jamais assez pour tout le travail accompli.



Dans ce même contexte, les coupes de la CRÉ surgissent, nous empêchant de renouveler dans l'immédiat le poste d'agent de concertation et de développement (qui est dévolu principalement à la concertation, au développement des projets ciblés dans notre plan d'action et surtout au soutien des créateurs), et fragilisera, par le fait même, le poste d'agent en tourisme culturel, mandat reconnu par le milieu depuis une bonne décennie. Résultat : depuis le début de l'année 2011, chacun des employés du CCG a vu ses tâches augmenter sensiblement afin que nous puissions offrir la même qualité de service au milieu culturel gaspésien.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore qui seraient trop longues à énumérer, je tiens à remercier très sincèrement, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, tous les employés du CCG. Je les remercie pour la qualité de leur travail, pour leurs efforts soutenus et continus afin que le CCG puisse maintenir sa vitesse de croisière et préserver ces mandats régionaux de développement. Je les remercie pour leur ouverture, pour leur volonté d'apprendre et pour leur capacité d'adaptation. Même si nous ne sommes pas avec vous au quotidien, nous savons très bien que votre dévouement mérite d'être mentionné. Annie, Élise, Janie, Joël, Serge, Stéphanie, Sylvie, nous vous disons : MERCI infiniment.

Merci également à chacun des membres du conseil d'administration du CCG qui, au cours de la dernière année, se sont vu confier des tâches de l'équipe de travail. À chaque fois, vous avez bien répondu aux demandes et je tiens à vous en remercier.

Que cette 20<sup>e</sup> année d'existence du Conseil de la culture de la Gaspésie constitue pour nous une fierté des gains acquis dans le passé dans le domaine culturel. Ne baissons pas la garde!



---

Pascal Alain  
Président

